



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr - Site : www.equipement.cgt.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DES EXPERTS DU COMITE d'AIDE SOCIALE (CAS) DU 6/04/10

Lors de réunion, 17 demandes de prêts sociaux ont été étudiées, émanant des services suivant : DDTM 13(1) ; DDT 25(1) ; DIRA(1) ; DREAL33(1) ; DIRO(1) ; DDTM 64(1) ; CETE Lyon(1) ; DDT 72(1) ; DDT 82(1) ; DDTM 85(1) ; DDE 973(1) ; ENTE(1) ; DDTM 50(1) ; DDTM 11(1) ; DDAM 33(1) ; DDT 36(1) ; DDT 84(1).

11 dossiers ont recueilli un avis favorable pour des prêts sociaux d'un montant variant de 1000 à 2000 €.

6 dossiers ont été refusés, pour 5 d'entre eux la commission a estimé que ces demandes ne relevaient pas de prêts sociaux et, un dossier a été refusé pour une personne en situation de surendettement dont la moyenne économique journalière est de – 20€ par jour, à laquelle il est impossible de rajouter la charge d'un prêt supplémentaire.

Les personnels demandeurs étaient : 10 catégories C ; 4 catégories B ; 1 OPA ; 2 catégories A.

La situation sociale des agents est souvent liée à un divorce ou une séparation, à une situation de famille monoparentale avec enfant à charge, au chômage du conjoint, au remboursement de dettes consécutives à un dépôt de bilan, aux dépenses liées aux études des enfants, aux dépenses de santé et à la baisse de revenus liée au demi-traitement.

Pour la CGT,
Christian MAHUT